

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 18/07/2022

Canicule

Risque de feu de forêt élevé : l'ONF recommande la plus grande prudence

Dans le contexte de sécheresse et de canicule annoncé par Météo France, la direction territoriale de l'Office national des forêts du Grand Est appelle à la plus grande prudence compte tenu du risque accru de feux de forêt pendant la semaine du 18 au 24 juillet inclus.

Dans ce contexte, il est recommandé dans toutes les forêts publiques de la région Grand Est, de :

- Limiter la pénétration des véhicules motorisés en forêt et respecter les barrières fermées
- Eviter les activités liées à la récolte de bois et aux cessions de bois de chauffage (récolte, transport)
- Observer de manière générale la plus grande prudence et une vigilance accrue

L'Office national des forêts rappelle que l'objectif de ces recommandations est de protéger les forêts des risques induits par la conjonction d'un épisode climatique intense et d'une fréquentation très élevée.

Il est également rappelé que tout apport de feu en forêt et à moins de 200 m de celle-ci, est interdit par le code forestier.

9 feux sur 10 sont d'origine humaine... Soyons vigilants !

Contacts presse :

Préfectures de département du Grand Est - services de communication

ONF Direction territoriale du Grand-Est - Frédérique de La Gorce - Tél : 06 23 24 61 61 - Mél : frederique.de-la-gorce@onf.fr



QUE FAIRE EN CAS DE DÉPART DE FEU ?

- Rester éloigné d'un feu de forêt
- Prévenir les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou 112
- Localiser la zone en précisant : lieu, numéro de parcelle (affiché sur les arbres au niveau des carrefours entre parcelle), nom d'allée forestière ou de carrefour, coordonnées GPS
- Ne pas obstruer les voies d'accès à la forêt